



COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 16 FEVRIER 2012 à 17h30

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé (jusqu'à la délibération n° 31), Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Chabaud-Nadin, Darmendrail (jusqu'à la délibération n° 36), Castel, M. Lacassagne, Mme Demont (jusqu'à la délibération n° 31), MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mmes Touraton, Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain (jusqu'à la délibération n° 31), M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto (jusqu'à la délibération n° 29), Mme Thicoipé, M. Bergé, Mme Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à M. Gouffrant (à partir de la délibération n° 32), Mme Boé à Mme Touraton, Mme Darmendrail à M. Lacassagne (à partir de la délibération n° 37), Mme Demont à M. Causse (à partir de la délibération n° 32), M. Gastambide à M. Jaussaud, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, M. Etcheto à Mme Capdevielle (à partir de la délibération n° 30).

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.



Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2011.

Approuvé à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).

Le conseil municipal prend acte de la communication dudit compte-rendu.

Pas de vote.

2. Modification de la composition de la commission extra-municipale de la Participation citoyenne (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).

Le conseil municipal approuve la modification proposée concernant les représentants de la délégation citoyenne.

Adopté à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT DURABLE

3. Rapport sur la situation de la Ville de Bayonne en matière de développement durable pour l'année 2012 (rapporteur : Mme Bisauta).

Le conseil municipal prend acte de la présentation dudit rapport.

Pas de vote.

FINANCES

4. Orientations budgétaires pour 2012 (rapporteur : M. Soroste).

Conformément à l'article L.2312-1 du CGCT, le rapport fait l'objet du débat réglementaire.

Pas de vote.

5. Remises gracieuses de créances (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal accorde les remises partielles proposées (montant total de 3 650,17 €).

Adopté à l'unanimité.

CULTURE ET PATRIMOINE

6. Musée Bonnat-Helleu – Approbation du plan de récolement décennal (rapporteur : Mme Touraton).

Le conseil municipal approuve le plan de récolement décennal du musée tel que validé par la commission scientifique régionale de restauration le 16 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

7. Musée Bonnat-Helleu – Prêt d'une œuvre de Claude Mellan à la Fondation Dina Vierny, musée Maillol à Paris (rapporteur : Mme Touraton).

Le prêt est accepté et M. le Maire autorisé à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

8. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don de Monsieur Gérard Angélique (rapporteur : Mme Demont).

Le conseil municipal accepte ce don et remercie, au nom de la Ville, M. Angélique.

Adopté à l'unanimité.

9. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don de Monsieur Jean-Marie Roueche (rapporteur : Mme Demont).

Le conseil municipal accepte ce don et remercie, au nom de la Ville, M. Roueche.

Adopté à l'unanimité.

10. Médiathèque municipale - Modification du règlement intérieur (rapporteur : Mme Touraton).

Le conseil municipal approuve les modifications présentées, y compris la grille tarifaire, et autorise M. le Maire à mettre en œuvre ledit règlement intérieur.

Adopté à l'unanimité.

11. Médiathèque municipale - Adhésion à l'association Images en bibliothèques (rapporteur : Mme Touraton).

L'adhésion de la commune est approuvée, la cotisation annuelle s'élevant à 110 €.

Adopté à l'unanimité.

FETES TRADITIONNELLES

12. Règlement du concours d'affiche des fêtes de Bayonne 2012 (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal approuve le principe de ce concours, en adopte le règlement et autorise M. le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à son organisation.

Adopté à l'unanimité.

13. Corso 2012 – Conventions de mise à disposition d'un local au profit des associations participantes et versement d'acomptes (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les conventions de mise à disposition du local aux dix associations retenues et approuve le versement à chacune d'un acompte pour la confection des chars, dont le montant est fixé en 2012 à 2 000 €.

Adopté à l'unanimité.

EDUCATION ET VIE SOCIALE

14. Attribution d'une subvention d'équipement à l'association Arche de Noé (rapporteur : Mme Dumas) .

Une subvention d'équipement de 22 700 € est attribuée à l'association Arche de Noé.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

15. Lancement de la démarche pour le Projet éducatif global de la Ville de Bayonne (rapporteur : Mme Dumas).

Le conseil municipal confirme l'engagement de Bayonne dans le mouvement des Villes Éducatrices et approuve le lancement de la démarche de formalisation dudit Projet.

Adopté à l'unanimité.

16. Renouvellement du Contrat « Enfance et Jeunesse » avec la Caisse d'allocations familiales pour les années 2011-2014 (rapporteur : Mme Dumas).

M. le Maire est autorisé à signer le nouveau Contrat « Enfance et Jeunesse » 2011-2014.

Adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

17. Muséum d'histoire naturelle - Convention de partenariat avec l'association Hégaldia (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

Les termes de ladite convention sont approuvés et M. le Maire autorisé à la signer.

Adopté à l'unanimité.

18. Lutte contre le frelon asiatique – Attribution de subventions aux propriétaires privés pour la destruction de nids (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

Le conseil municipal approuve le principe de l'attribution de subventions aux propriétaires privés dans les conditions proposées (100 € par nid détruit).

Adopté à l'unanimité.

19. Lutte raisonnée contre la processionnaire du pin – Convention avec l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) (rapporteur : Mme Chevrel).

Les termes de ladite convention sont approuvés et M. le Maire autorisé à la signer.

Adopté à l'unanimité.

20. Création d'une plate-forme de logistique urbaine pour la distribution des marchandises en centre-ville – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage – Sollicitation d'aides financières (rapporteur : Mme Castel).

M. le Maire est autorisé à solliciter les aides financières auprès de tout partenaire potentiel.

Adopté à l'unanimité.

21. Enfouissement d'une ligne électrique avenue Marie-Anne de Neubourg – Approbation de l'inscription au programme d'électrification du Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) et du financement des travaux (rapporteur : M. Causse).

Le conseil municipal charge le SDEPA de l'exécution de ces travaux et approuve le montant et le plan de financement prévisionnels de l'opération.

Adopté à l'unanimité.

22. Installation d'un système de vidéoprotection quartier Saint-Esprit – Demande de subvention (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 35 000 €.

Mme Bisauta, M. Causse, M. Arandia s'abstiennent.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé et Mme Loupien-Suares votent contre.

M. Aguerre vote contre.

Adopté à la majorité.

23. Location d'engins sans chauffeur et de matériels divers pour les services municipaux – Attribution des marchés à bons de commande (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les marchés avec les entreprises désignées.

Adopté à l'unanimité.

24. Revalorisation des redevances d'occupation du domaine public pour les activités commerciales (rapporteur : Mme Castel).

Le conseil municipal fixe les redevances telles que proposées et approuve leur application à compter du 1^{er} avril 2012.

Adopté à l'unanimité.

25. Vente de matériaux réformés (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal approuve le recours à ce type de vente dans les conditions proposées.

Adopté à l'unanimité.

FONCIER

26. Acquisition à titre gratuit à la SCI de Huire de l'emprise de l'allée de Huire (rapporteur : Mme Darmendrail).

M. le Maire est autorisé à signer les documents concrétisant la transaction avec le représentant de ladite Sci ou toute personne physique ou morale qui se substituerait à lui.
Adopté à l'unanimité.

27. Acquisition à titre gratuit à l'indivision Del Castillo d'une parcelle sise chemin de Hayet (rapporteur : Mme Lauqué).

M. le Maire est autorisé à signer les actes concrétisant la transaction avec le représentant de ladite indivision ou toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle.
Adopté à l'unanimité.

28. Cession à la Sci Lauburu de parcelles sises rue de la Cale (rapporteur : M. Gouffrant).

M. le Maire est autorisé à signer les documents concrétisant la transaction avec le représentant de ladite Sci ou toute personne physique ou morale qui se substituerait à lui.
Adopté à l'unanimité.

29. Désaffectation et classement dans le domaine public routier communal de chemins ou de parties de chemins ruraux sis quartier du Prissé (rapporteur : M. Labayle).

Le conseil municipal prononce les désaffectations et classements proposés dans le dossier d'enquête publique.
Adopté à l'unanimité.

30. Bail à construction au profit d'Habitat Sud Atlantic pour la propriété « Balen » (rapporteur : Mme Lauqué).

Au regard de l'intérêt général de l'opération, M. le Maire est autorisé à signer avec Habitat Sud Atlantic, le bail à construction à l'euro symbolique.
Adopté à l'unanimité.

RENOVATION URBAINE

31. Hauts de Bayonne - Convention pour la mise en place d'un dispositif de micro-déchetterie (rapporteur : Mme Chevrel).

Les termes de ladite convention sont approuvés et M. le Maire autorisé à la signer.
Adopté à l'unanimité.

REGIE DES EAUX

32. Signature du Pacte d'Istanbul pour l'eau (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

Le conseil municipal approuve la signature de ce pacte.
Adopté à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

33. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs proposée.
Adopté à l'unanimité.

34. Convention de mise à disposition entrante de personnel de droit privé (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal approuve le principe de la mise à disposition d'un salarié par l'Office de tourisme et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

M. Soudre, Mmes Capdevielle, Thicoïpé, M. Bergé, Mme Loupien-Suares ne participent pas au vote.

Adopté à la majorité.

35. Mission développement durable - Attribution d'une gratification de stage à Monsieur Julien Labat (rapporteur : Mme Doucet-Joyé).

Le conseil municipal accorde à ce stagiaire la gratification proposée.

Adopté à l'unanimité.

36. Direction des infrastructures et des espaces publics - Attribution d'une gratification de stage à Mademoiselle Aubert (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal accorde à cette stagiaire la gratification proposée.

Adopté à l'unanimité.

SPORTS

37. Aviron Bayonnais Omnisports – Bail à construction et attribution d'une subvention d'équipement pour la création d'un pôle d'excellence (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal valide le principe d'une mise à disposition, par bail à construction, du terrain d'assiette du projet et l'attribution d'une subvention d'équipement de 30 000 €.

Adopté à l'unanimité.

COMMUNICATION

38. Accords-cadres divers travaux d'impression – Constitution d'un groupement de commandes avec le CCAS – Lancement de la consultation des entreprises (rapporteur : Mme Durruty).

M. le Maire est autorisé à effectuer toutes les démarches nécessaires en vue de signer les accords-cadres à intervenir.

Adopté à l'unanimité.

SYSTEMES D'INFORMATION

39. Marchés de fourniture de services de télécommunications conclus avec la société SFR – Avenants de transfert (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les avenants correspondants.

Adopté à l'unanimité.

40. Engagement de la concertation pour le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) (rapporteur : M. Gouffrant).

Le conseil municipal approuve les dispositions proposées et autorise M. le Maire à engager ladite concertation.

Adopté à l'unanimité.

41. OPAH-RU « Renouveau urbain du centre ancien de la Ville de Bayonne » sur le secteur sauvegardé - Demandes de subventions pour le suivi et l'animation du dispositif (rapporteur : Mme Gouffrant).

M. le Maire est autorisé à solliciter auprès de l'Anah les subventions afférentes à cette opération.

Adopté à l'unanimité.

42. Zone de restauration immobilière – Attribution de subventions par la ville (rapporteur : Mme Touraton).

Le conseil municipal approuve le versement des subventions proposées, soit 90 854,11 €, et autorise M. le Maire à signer une convention avec les bénéficiaires d'une subvention d'un montant supérieur à 23 000 €.

Adopté à l'unanimité.



La séance est levée à 20h30.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 16 février 2012.

-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo-